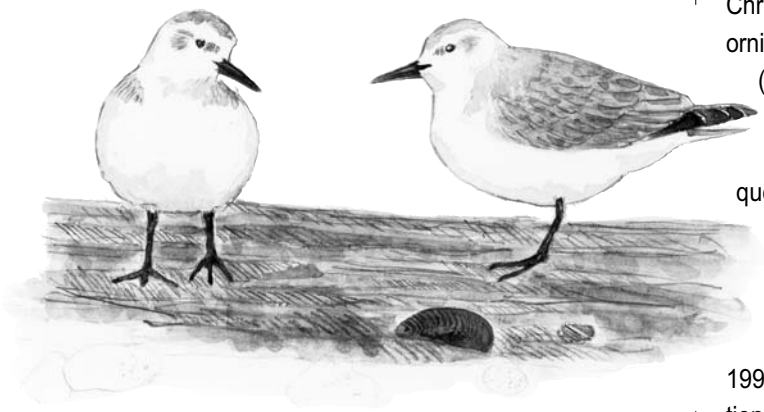
LE BÉCASSEAU SANDERLING *Calidris alba* SUR LE LITTORAL PICARD
Mise au point sur les variations saisonnières d'abondance et les effectifs maxima observés en baies de Somme et d'Authie

Par Thierry RIGAUX et Vincent BAWEDIN

INTRODUCTION

Le Bécasseau sanderling fréquente abondamment le littoral picard lors des migrations pré et post-nuptiales tandis que son hivernage y est faible : Rigaux (1984) et Sueur & Triplet (1999).

En 1984, Rigaux signalait que la baie d'Authie et la baie de Somme semblaient jouer des rôles dissymétriques à l'égard du Bécasseau sanderling, la baie d'Authie apparaissant nettement plus attractive que la baie de Somme au printemps (et, en particulier, au mois d'avril) alors que, lors de la migration post-nuptiale, les données disponibles indiquaient que c'était la baie de Somme qui, de loin, accueillait le plus grand nombre de migrateurs (en particulier, en juillet-août, période à laquelle la baie d'Authie apparaissait comme très peu utilisée). Les raisons de cette dissymétrie apparente n'étaient pas élucidées par l'auteur.



Les compléments d'information apportés en 1999 par Sueur & Triplet sur les variations saisonnières de l'abondance de l'espèce en baie de Somme montrent que la baie de Somme peut également accueillir au printemps (de fin avril à début juin) des effectifs importants (maximum de 1000 ind. à la mi-mai 1995), éventuellement supérieurs à ceux présents simultanément en baie d'Authie.

Nous disposons de données complémentaires à celles présentées par ces auteurs dont l'importance justifie de dresser un bilan actualisé du statut de cette espèce sur le littoral picard sachant que de nombreuses données récentes sur la baie de Somme et, plus encore, sur la baie d'Authie n'avaient pas été publiées ou exploitées à ce jour.

I - Matériel et méthode.

Les données complémentaires apportées dans le présent article proviennent des recensements de l'avifaune littorale effectués par des ornithologues bénévoles. La très grande majorité des comptages a été effectuée à marée haute, essentiellement sur les reposoirs traditionnels de la plupart des Limicoles mais aussi parfois sur des reposoirs nouvellement identifiés.

Elles ont été obtenues soit directement auprès d'ornithologues consultés spécialement pour le présent bilan, soit en consultant les revues ornithologiques régionales : *l'Avocette* et *Avifaune picarde*.

1) Pour la baie d'Authie, la majeure partie des données provient des recensements effectués par Michael Guerville et Thierry Rigaux. Une base de données a été constituée sur la période s'étendant de décembre 1977 à novembre 1999, par Christine Dobroniak d'après les observations réunies par les ornithologues précités et les données publiées dans le Héron (revue du Groupe Ornithologique Nord).

Les dénombrements sont réalisés de façon assez régulière (surtout depuis le début des années 1990), sans que leurs auteurs ne se soient astreints jusqu'à présent à tenter d'obtenir des données significatives par décade.

Le tableau ci-après, comptabilisant le nombre de visites ornithologiques réalisées par mois en baie d'Authie et intégrées dans la base de données pour la décennie 1990-1999, fournit une indication de la pression d'observation réalisée. Celle-ci doit être interprétée toutefois avec précaution dans la mesure où un certain nombre de visites ont pu porter avant tout sur d'autres espèces et n'ont pas forcément permis de recenser convenablement le Bécasseau sanderling, faute d'une couverture suffisante de leurs secteurs d'alimentation ou de repos.

	J	F	M	A	M	J
Nombre de visites	31	35	52	56	75	27
Nombre d'années avec min. 1 visite mensuelle	9	8	9	9	9	9
	J	A	S	O	N	D
Nombre de visites	25	41	36	26	24	21
Nombre d'années avec min. 1 visite mensuelle	7	9	8	7	7	6

Tableau 1 : Nombre de visites mensuelles intégrées dans la banque de données "baie d'Authie" pour la période 1990-1999 et nombre d'années pour lesquelles au moins un recensement a été effectué au cours du mois considéré.

Des données postérieures (acquises en 2000 et 2001) sont également intégrées au présent travail.

2) Pour la baie de Somme, les données susceptibles de compléter ou de réviser la présentation fournie par Sueur et Triplet en 1999 proviennent d'observations personnelles non encore publiées, de la consultation des synthèses d'observations publiées dans *l'Avocette* ou dans *Avifaune picarde* et d'informations recueillies auprès d'autres ornithologues pour les données les plus récentes.

II - Résultats.

1) Effectifs recensés en baie d'Authie :

On peut distinguer les données recueillies au cours de la période 1978-1989 (période pour la quelle la pression d'observation a été relativement faible) de celles recueillies au cours de la période 1990-1999, suivie de façon plus régulière et rapprochée.

a) Pour la période 1978-1989, les résultats peuvent être synthétisés comme suit :

	J	F	M	A	M	J
Maxima mensuels	**365**	**380**	**250**	**1300**	**100**	**1**
	J	A	S	O	N	D
Maxima mensuels	**32**	**80**	**20**	**180**	**290**	**120**

Tableau 2 : Effectifs mensuels maximaux de Bécasseaux sanderlings observés en baie d'Authie au cours de la période 1978-1989.

Ces données peuvent également être représentées par la figure suivante :

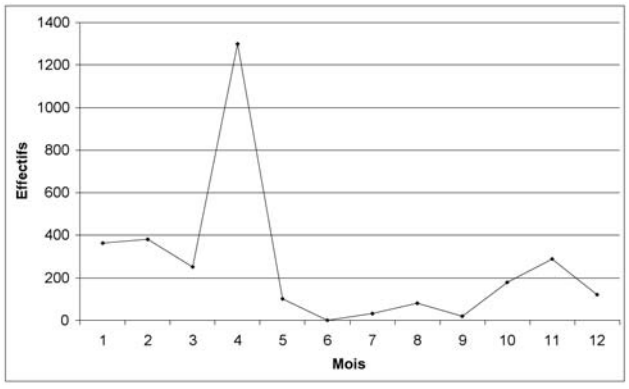


Figure 1 : Effectifs mensuels maximaux de Bécasseaux sanderlings observés en baie d'Authie au cours de la période 1978-1989.

b) Pour la période 1990-2001, les résultats peuvent être consignés comme suit :

	I	II	III	IV	V	VI
Effectifs mensuels maximaux	150	200	250	230	760	25
Effectifs mensuels moyens *	47	54	25	114	265	6
Nombre d'années prises en considération	11	10	11	11	10	9
	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Effectifs mensuels maximaux	85	450	380	480	300	270
Effectifs mensuels moyens *	13	60	136	233	125	103
Nombre d'années prises en considération	8	11	10	9	9	8

Tableau 3 : Effectifs mensuels maximaux et moyens de Bécasseaux sanderlings observés en baie d'Authie pour la période 1990-2001. (* les moyennes ont été calculées sur la base des années pour lesquelles des données ont été effectivement obtenues. Ce nombre est indiqué dans la dernière ligne du tableau).

Ces résultats peuvent être représentés par la figure suivante :

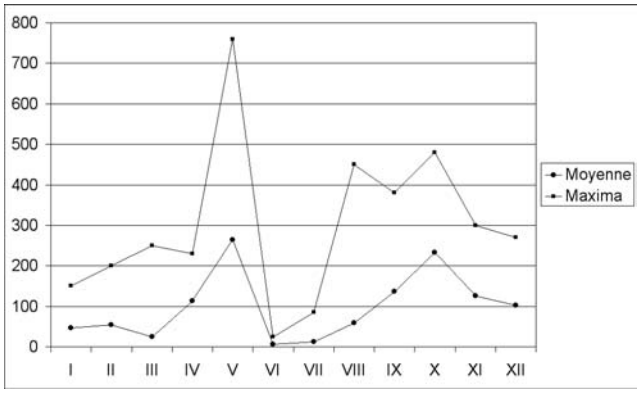


Figure 2 : Bécasseau sanderling - effectifs mensuels moyens et maximaux recensés en baie d'Authie au cours de la période 1990-2001.

2) Effectifs remarquables recensés en baie de Somme au cours de la période 1990-2001 :

Pour la période 1990-2001, la compilation des données recueillies à l'occasion de sorties individuelles ou de dénombrements concertés organisés par l'association Picardie Nature permet de dresser le tableau suivant :

	I	II	III	IV	V	VI
Effectifs mensuels maximaux	70	35	100	820	3500	1185
Effectifs mensuels moyens *	28	19	43	218	1119	255
Nombre d'années prises en compte	5	4	9	7	12	10
	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Effectifs mensuels maximaux	2100	1150	1100	390	475	180
Effectifs mensuels moyens *	756	689	301	99	129	66
Nombre d'années prises en compte	8	11	11	8	8	5

Tableau 4 : Effectifs mensuels et moyens du Bécasseau sanderling *Calidris alba* comptés en baie de Somme au cours de la période 1990-2001. (* les moyennes ont été calculées sur la base des années pour lesquelles des données ont été effectivement obtenues. Ce nombre est indiqué dans la dernière ligne du tableau).

Ces données peuvent être rendues plus lisibles par la figure suivante :

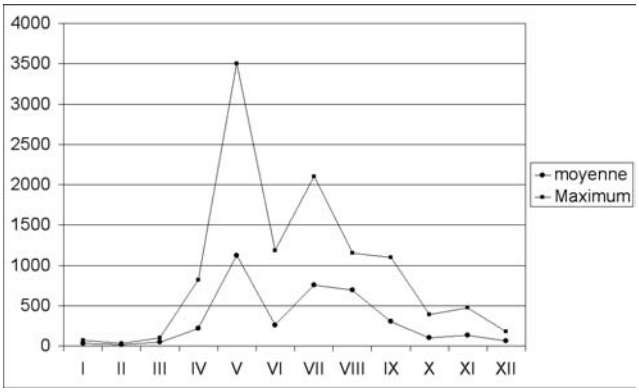


Figure 3 : Effectifs mensuels et moyens du Bécasseau sanderling comptés en baie de Somme au cours de la période 1990-2001.

III - Commentaires.

1) Stationnements en baie d'Authie :

Les données des tableaux 2 et 3 conduisent à apporter des nuances aux appréciations qu'apportait Rigaux en 1984 sur la phénologie des stationnements du Bécasseau sanderling en baie d'Authie. Les connaissances nouvelles acquises et synthétisées ici permettent de redéfinir également pour partie le statut proposé en 1999 par Sueur & Triplet.

La faiblesse des stationnements estivaux (si l'on excepte la donnée exceptionnelle et isolée de 450 ind. en août 1998) et l'importance du passage prénuptial sont confirmées mais des différences sont notées par rapport au statut établi antérieurement :

• les stationnements de fin d'automne et de début d'hiver (novembre et décembre) apparaissent un peu plus importants : les données toutes récentes acquises en baie d'Authie (270 le 31 décembre 2001, obs. pers.) dépassent nettement les maxima fournis pour ces mois par Rigaux (1984) ou Sueur et Triplet (1999).

• les effectifs observés au mois de mai pour la période 1990-2001 (moyenne des maximaux : 265 ind.) apparaissent désormais plus élevés en moyenne que ceux notés en avril (114 ind.). Cette situation contraste avec les données disponibles pour la période 1980-1989, la moyenne des effectifs mensuels comptés étant alors respectivement de 428 ind. pour avril et de 48 ind. pour mai. Pour la période 1980-1989, il convient toutefois de noter qu'on ne dispose que d'un faible nombre de données pour le mois de mai (5 années totalisant seulement 8 visites), ce qui doit amener à n'accorder qu'une fiabilité limitée à la moyenne de 48 ind.

• l'effectif moyen calculé pour le mois d'avril pour la période 1990-2001 (114 ind.) est nettement inférieur à celui calculé pour ce mois pour la période 1980-1989 (428 ind.). Cette diminution ne peut être attribuée à une baisse de la pression d'observation au cours de la période récente puisque, au contraire, la moyenne est établie sur 11 années fournissant des données et plus de 60 visites. L'évolution des effectifs maximaux obtenus en avril au cours de la période 1980 à 2002 tend à montrer une décroissance (Figure 4).

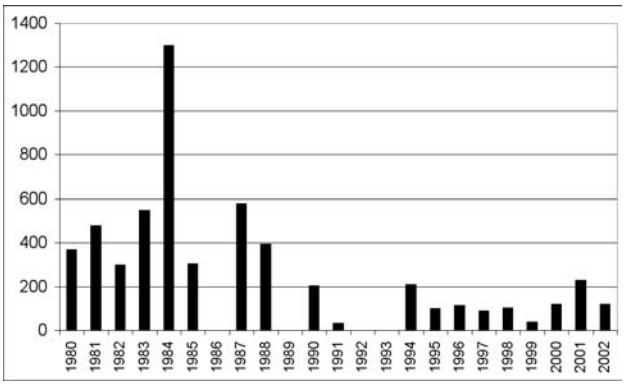


Figure 4 : Evolution des effectifs maxima de Bécasseaux sanderlings comptés au mois d'avril en baie d'Authie au cours de la période 1980-2002.

On pourrait avancer comme hypothèse d'explication de la régression apparente des effectifs de Bécasseau sanderling observés en baie d'Authie au mois d'avril l'augmentation de la pression de dérangement affectant cet estuaire. Nous ne disposons pas de mesures rigoureuses de ce dérangement mais des observations personnelles et celles de Michael Guerville révèlent au minimum une diversification des sources de perturbation.

A notre avis, compte tenu du caractère isolé (et de ce fait assez tranquille, voire très tranquille) des secteurs d'alimentation principaux, le dérangement pourrait s'exercer principalement à marée haute ou à l'approche de la marée haute.

Dans ce cas, les chars à voile traditionnels ne peuvent être mis en cause comme une source de dérangement à forte incidence pour l'espèce considérée car l'exercice de cette activité ne s'effectue pas à l'approche de la marée haute. Cette activité génère globalement peu de dérangements préoccupants vis à vis de l'avifaune.

En revanche, l'incidence cumulée des diverses pressions suivantes pourrait être invoquée :

- les promeneurs et "joggers" en provenance de la plage de Fort-Mahon ou du parking de la baie d'Authie sont de plus en plus nombreux à effectuer des déplacements jusqu'aux abords de Berck (et donc jusqu'à l'extrémité du poulier sableux),
- la présence de cavaliers dans ces secteurs est de plus en plus fréquente (mais reste marginale, l'activité étant pratiquée, pour l'essentiel, dans le massif dunaire où, à notre connaissance, elle ne pose pas de problème de dérangement vis à vis de l'avifaune),
- mais aussi - et peut-être surtout - de nouvelles activités ludiques se sont développées ou sont apparues, telles que le char tracté par un cerf-volant. Or, cette activité est praticable (et pratiquée) sur le sable durci du poulier jusqu'aux abords immédiats des zones de repos.

Cette hypothèse d'une incidence des dérangements opérés au sein des reposoirs sur les effectifs en stationnement permettrait d'apporter également une explication à la faiblesse des effectifs observés en juillet/août en baie d'Authie comparés à l'importance des stationnements observés alors en baie de Somme. Cette dernière, grâce à son étendue et aux restrictions apportées par la réserve naturelle sur une partie de sa surface (interdiction de la chasse, pour l'essentiel, sur un espace comportant des reposoirs de marée haute fonctionnels), offre des conditions de quiétude et de sécurité incomparablement meilleures.

2) Stationnements en baie de Somme :

L'importance et la phénologie des stationnements illustrées par la figure 3 diffèrent assez nettement de celles présentées par Sueur & Triplet (1999) : le présent bilan montre que les effectifs atteints lors du passage prénuptial dépassent ceux observés en été, que l'on s'intéresse au maxima ou aux moyennes mensuels.

Globalement, les maxima et les moyennes présentées ici se situent assez largement au dessus des chiffres proposés par les auteurs cités ci-dessus : par exemple, plus de 1100 ind. en mai en moyenne et 3500 au maximum contre respectivement environ 200 à 300 oiseaux en moyenne et un maximum d'environ 1000 ind. selon Sueur & Triplet (op.cit.).
Il existe deux raisons majeures à cela :

- la première, en importance, tient au fait que les données réunies par nos soins au cours des dernières années ont été obtenues sur des secteurs dépassant largement la réserve naturelle de la baie de Somme, y compris à marée haute, car les oiseaux sont loin de s'y réfugier systématiquement de façon massive : à titre d'exemple, le 25 mai 2001, un peu plus de 70% des 2400 dénombrés en baie de Somme se trouvaient en dehors de la réserve naturelle à l'étale de marée haute.
- la seconde tient au biais suivant : nous n'avons pas établi les moyennes et les maxima par décade, mais par mois, ce qui tend structurellement à fournir des résultats moyens et maximaux supérieurs.

Notons que la collecte de données par décade est, sur le principe, bien préférable à l'obtention d'une seule donnée mensuelle puisqu'elle permet de suivre plus finement l'évolution temporelle de l'utilisation des sites. Il convient toutefois de veiller à ce qu'une fréquence accrue d'acquisition des données ne s'accompagne pas d'une moindre qualité des données recueillies.
C'est la difficile question à laquelle nous sommes confrontés en baie de Somme, et qui a conduit à la promotion de dénombrements concertés, encore insuffisamment réguliers. Si ces derniers se mettent en place comme mode de suivi de routine des effectifs présents, il faudra se garder des erreurs d'interprétation pouvant en résulter.

3) Comparaison des stationnements sur les 2 sites :

Les différences majeures dans les stationnements du Bécasseau sanderling notés en baie de Somme d'une part et en baie d'Authie de l'autre sont les suivantes :

- les effectifs moyens comptés en baie d'Authie en juillet et août (13 et 60 ind.) sont très inférieurs à ceux notés en baie de Somme (de l'ordre de 700 pour les deux mois) : une hypothèse d'explication (dissymétrie des pressions de dérangement) a été proposée ci-dessus. Elle paraît d'autant plus recevable que...
- les effectifs comptés en baie d'Authie d'octobre à février (période de moindre diversité des dérangements) sont comparables, et même souvent supérieurs à ceux notés en baie de Somme à cette époque.

La baisse des dérangements en baie d'Authie n'est toutefois pas la seule à pouvoir être avancée pour expliquer la prise d'importance relative de la baie d'Authie au cours de la mauvaise saison : comme le signalent Sueur & Triplet (1999), le Bécasseau sanderling semble plus inféodé aux zones sableuses en hiver et la préférence pour cet habitat n'est sans doute pas sans incidence sur les reposoirs de marée haute choisis par l'espèce et les effectifs comptés lors des dénombrements traditionnels.

Des observations récentes (obs. pers. du 3 novembre 2001 et de Michael Guerville du 13 janvier 2002) ont montré que les reposoirs de marée haute du Bécasseau sanderling peuvent se situer en dehors des baies, y compris lors des marées de vives eaux : le 3 novembre 2001, 475 étaient rassemblés au nord de la baie de Somme, au nord de la nouvelle pointe (en face du débouché du sentier d'accès à la mer), et le 13 janvier 2002, 740 Bécasseaux sanderlings sont comptés en haut de plage entre Le Touquet et Berck, alors qu'il en est dénombré très peu la veille en baie d'Authie et en baie de Canche.
Dans un bilan du recensement des Limicoles hivernant sur les côtes ouvertes de Normandie (hiver 1996/1997), Debout (1998) propose une estimation de l'effectif du Bécasseau sanderling de 1660 oiseaux et rappelle que Lang avait fourni en 1985 une estimation de quelques dizaines d'individus. Il en conclut que l'accroissement apparent de l'hivernage de l'espèce sur les côtes normandes résulte de la conjonction de deux phénomènes : "une bien meilleure connaissance des stationnements de l'espèce et un accroissement de ces derniers".

CONCLUSION

L'importance considérable du littoral picard pour les migrations pré et post-nuptiales du Bécasseau sanderling est clairement démontrée. Les deux passages donnent lieu à des haltes migratoires très conséquentes, les plus spectaculaires ayant été notées en mai, avec un maximum de 3500 individus en 2001 (et une moyenne mensuelle dépassant 1100 individus pour la période 1990-2001). Le passage post-nuptial est très marqué également en juillet et août (de l'ordre de 700 individus en moyenne pour ces deux mois pour la période 1990-2001).
Les deux baies ont une capacité d'accueil importante mais il se pourrait que celle de la baie d'Authie soit restreinte en été (juillet et août) par l'intensité et la diversité des dérangements pouvant s'y exercer, essentiellement sur les reposoirs de marée haute.
Une fois de plus, l'amélioration de notre connaissance du statut d'une espèce nous invite par ailleurs à faire preuve de prudence dans les interprétations des données collectées sur le terrain, notamment parce que les effectifs comptés peuvent s'éloigner nettement, dans certaines circonstances (éventuellement assez fréquentes), des effectifs réellement présents.
Lorsqu'on analyse les fluctuations des effectifs comptés, il est parfois difficile de faire la part des choses entre les variations effectives d'abondance et les fluctuations résultant en réalité de l'exhaustivité inégale des dénombrements réalisés. Cet aspect n'est pas toujours suffisamment pris en compte dans les interprétations.
Cette difficulté est inhérente à l'étendue des espaces susceptibles d'être utilisés par les espèces concernées aussi bien pour s'alimenter que pour se reposer.
Comme cela a été initié par T. Rigaux et F. Sueur il y a une quinzaine d'années pour le recensement hivernal des Tadornes de Belon, comme cela s'est développé depuis entre les ornithologues, de Picardie Nature notamment, les plus actifs sur le littoral, il conviendrait de rendre plus systématiques les recensements concertés de telle sorte que l'ensemble des localités susceptibles d'accueillir le Bécasseau sanderling (et d'autres espèces d'oiseaux délicates à étudier) soient recensées simultanément.
D'ores et déjà, des progrès ont été accomplis et ont permis de repérer des localités utilisées au moins occasionnellement par des groupes importants d'oiseaux et sur lesquelles ils ne sont pas encore régulièrement comptés.
Pour parvenir à des dénombrements réguliers exhaustifs, une coopération entre l'ensemble des ornithologues picards fréquentant régulièrement la côte picarde serait la bienvenue.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont en priorité à Michael Guerville pour le volume et la qualité des informations fournies sur la présence du Bécasseau sanderling en baie d'Authie, dont il est un des piliers du suivi ornithologique.
Nous remercions également Christine Dobroniak pour la réalisation de la banque de données ornithologiques constituée essentiellement sur la base des données recueillies par Michael Guerville et Thierry Rigaux.

BIBLIOGRAPHIE

DEBOUT G. (1998) - Recensement des Limicoles hivernant sur les côtes ouvertes. *Le Cormoran* 10 (48) : 255-259.

RIGAUX T. (1984) - Le Bécasseau sanderling *Calidris alba* sur le littoral picard (département de la Somme). *L'Avocette* 8 : 41-48.

SUEUR F. & TRIPLET P. (1999) - Les Oiseaux de la baie de Somme. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard. 509 p.